

Dissertation: Les assemblées constituante dans l'histoire...

Par **rider3**, le **20/10/2010** à **11:44**

Bonjour à tous !

Je suis tout nouveau sur le forum, je l'ai découvert il y a deux semaines, mais je ne le connais pas encore super bien. Aujourd'hui je vous rends visite car je galère énormément sur une dissertation de droit constit.

Le sujet: Les assemblées constituantes dans l'histoire constitutionnelle française.

Je dois rédiger l'intro et faire un plan détaillé.

L'intro est faite, mais j'ai énormément de mal à cadré le sujet, c'est à dire à déterminer le plan. Si j'en reste là il ressemblerait à cela:

I Les assemblées constituantes françaises

A Des changements brutales

En gros j'ai parlé des assemblées qui se sont formées en dehors des règles constit. (ex: 1789, coup d'état du 18 brumaire, ect)

B Formé par les règles constitutionnelles

J'ai pas encore commencé cette partie, mais comme le titre l'indique je vais faire le contraire du A) et parler des AC qui ont été créées selon les principes constitutionnels.

II Les constitutions formées par ces assemblées

A et B restent à trouver les titres en fonctions de ce que je trouverai comme type de constit.

Je compte détaillé ce que prévoit comme régime les constits, et comment surtout elles détermine les règles de modification.

Qu'en pensez vous ? C'est vraiment bancal ou ça passe ?

Ce qui est embêtant c'est qu'il nous est conseillé de ne pas faire de plan historique, et ça rend bien plus difficile la dissert. Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **20/10/2010** à **20:47**

Bonjour,

je pense que le II est HS. On ne te demande pas de refaire toute l'histoire constitutionnelle française...Tu devrais développer le I pour en faire le coeur de ton plan.

Pour rappel, on fait l'intro après le plan.

Respectueusement

Par **Camille**, le **21/10/2010** à **14:39**

Bonjour,

Et je dirais, accessoirement, prenez dès maintenant l'habitude de surveiller votre français (orthographe et grammaire) pour que ça devienne un automatisme. Plus tard, vous n'aurez plus le temps.

Vous êtes-vous relu avant de poster ? Si ce n'est pas le cas, prenez l'habitude de le faire au moins une fois. Au début, ça peut paraître ch..., ensuite on le fait machinalement. Et la perte de temps n'est pas bien grande.